

# EDITION SPECIALE

# DE LA LETTRE AUX VILLOIS



## Sommaire

- P.2 Le mot du Maire  
P.3 Informations diverses  
P.4 Repas de Noël 65 ans et +

Directeur de publication  
Robert DUFOUR

Rédactrice en chef  
Jacqueline JACQUEMUS

Mise en page  
Johanna DERDARI

Point infos tourisme  
04 90 40 49 82

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

J'ai tenu à vous informer sur les évènements qui se sont produits au secrétariat de la Mairie d'où cette « édition spéciale » de la lettre aux Villois.

Madame Rosine Valentino, ayant légitimement fait valoir ses droits à la retraite, cessait son activité professionnelle fin Juillet 2012.

Nous avons, dès le mois d'Avril, fait une publication d'offre d'emploi dans le grade de Rédacteur ou Attaché territorial afin de pourvoir ce poste de responsabilité demandant compétences et expériences dans les domaines comptabilité, élaboration et le suivi des budgets, gestion du personnel communal, etc.

Après avoir reçu un nombre assez conséquent de candidatures nous avons dû faire un choix. La personne retenue avait de nombreuses années d'expérience dans les fonctions de secrétaire de Mairie. Etant en disponibilité nous l'avons recrutée en tant que contractuelle ; contrat qui pouvait être dénoncé à tout moment si la personne ne donnait pas satisfaction. Du 1er au 21 Juillet elle a travaillé en binôme avec Mme Valentino.

Les premiers mois d'installation de notre nouvelle secrétaire se sont relativement bien passés, nous lui avons laissé prendre ses marques. A la mi-octobre les secrétaires, Josiane et Géraldine, ont commencé à trouver certains de ses comportements assez bizarres.

Le 26 Octobre, nous avons découvert des malversations de la part de cette personne au préjudice de la commune.

J'ai immédiatement pris contact avec la perception de Mormoiron afin de vérifier toutes les factures mandatées depuis fin Juillet. Nous avons ainsi découvert un nombre conséquent d'achats personnels qu'elle avait effectués sur le compte de la commune. Les mandatements de ces factures étaient certifiés par ma signature qu'elle avait photocopiée.

Remplaçant, pendant ses congés, le régisseur de la piscine elle a subtilisé une partie de la recette.

Le préjudice financier pour la commune s'élève à 7300 Euros. J'ai bien évidemment porté plainte à la gendarmerie de Mormoiron et licencié le jour même cette personne, qui n'en était pas à son premier « exploit ».

En effet, dans les jours qui ont suivi nous avons eu connaissance de faits similaires dans des communes de différents départements voisins avec des préjudices plus ou moins importants selon le temps écoulé avant la découverte de ces actes délictueux.

Mme Valentino a accepté, et je l'en remercie vivement, de reprendre du service dans l'attente du recrutement d'une nouvelle attachée territoriale.

Il y a eu une autre conséquence mais bien moins préjudiciable : les travaux d'extension du réseau pluvial ainsi que l'enfouissement des fourreaux pour les réseaux électricité éclairage public et télécom, chemin des pierres, devaient commencer le 7 Novembre ; par précaution j'ai préféré différer ces travaux qui, finalement, débiteront la semaine du 19 au 23 Novembre pour une durée de 4 semaines environ.

Ce sont les informations que je tenais à vous communiquer, sans attendre, afin d'éviter toute altération de la vérité sur cette pénible et triste affaire.

Robert Dufour

# Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Introduit par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de Décembre 2000, le SCOT est un outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification intercommunale, dans une perspective de développement durable.

Le projet d'aménagement et de développement doit être global et concerner tout l'espace vécu par les habitants. Le SCOT de l'arc Comtat Ventoux concerne les 25 communes du territoire de la Cove et les communes de Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron et Villes sur Auzon.

C'est le moment où le public peut donner son avis sur un projet de la commune ou de l'intercommunalité. Elle permet à la fois d'informer les habitants associations et recueillir les avis et observations de la population sur un registre spécifique mis à disposition dans les différentes mairies concernées par le projet.

L'enquête publique concernant le SCOT de l'arc Comtat Ventoux sera ouverte du Lundi 26 Novembre au matin jusqu'au Jeudi 17 Janvier 2013 à midi.

Le dossier sera consultable en Mairie de Villes sur Auzon et dans toutes les mairies situées dans le périmètre du SCOT, ainsi qu'au siège du syndicat mixte Comtat Ventoux, Hôtel de la Cove, 1171 avenue du Mont Ventoux à Carpentras.

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet [www.scotcomtatventoux.fr](http://www.scotcomtatventoux.fr).

Les commissaires enquêteurs assureront des permanences dans les différentes mairies. A Villes sur Auzon la permanence aura lieu Mardi 4 Décembre de 9h à 12h.

---

## PLU

Une réunion a eu lieu dernièrement en Mairie avec les différents services de l'Etat. Des observations ont été faites par les représentants de la DDE et Chambre d'Agriculture nous obligeant à apporter des modifications au projet du PLU ce qui a pour conséquence de retarder la procédure d'achèvement du Plan Local d'Urbanisme.

---

## Station Service

L'ouverture de la station service, suite à des retards purement administratif, a été reportée au Lundi 3 Décembre 2012.

---

## Théâtre

Des élu(e)s vauclusien(ne)s montent sur les planches pour votre plaisir !

**Décentralisation... que de choses en ton nom !**

Auteur : Jacques POMMIER. Mise en scène : Vincent SIANO.

Une pièce sur la décentralisation (30 ans déjà...) jouée par des élus des communes d'Avignon, Bédarrides, Jonquières, Cheval Blanc, Vacqueyras, Gigondas, Sorgues, Lauris, Vaison la Romaine, Savoillans et... Villes sur Auzon.

**Représentation exceptionnelle au profit du CCAS de Villes sur Auzon.**

(Tarif : 5 € - gratuit aux moins de 18 ans).

**Le Vendredi 30 Novembre 2012 à 20h15** à la Salle polyvalente de Villes sur Auzon.

**VENEZ NOMBREUX !**



# Repas de Noël des 65 ans et plus



Mr. Le Maire et l'équipe municipale sont heureux  
de vous inviter au repas traditionnel de Noël,  
le Samedi 15 Décembre 2012 à 12h  
à la salle polyvalente.



## Menu



Apéritif maison



Foie gras, ses toasts et sa verrine de confiture de figes



Gratinée de Saint Jacques et écrevisses  
sauce hollandaise



Sauté de chapon aux morilles



Gratin dauphinois aux morilles  
Petit crumble de légumes



Fromage



Dessert



Café



Les inscriptions seront prises à la Mairie  
du 12 Novembre jusqu'au 4 Décembre 2012 dernier délai

